

# **PARENTS ÉLUS DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR DE MANOSQUE**

**(2020-2021)**

**EIPACA**



# NOS MISSIONS

- Les parents élus sont votre **intermédiaire privilégié** avec l'administration de l'école.
- Les parents élus **vous représentent** lors des réunions officielles (conseil d'école pour le primaire, conseils d'administration pour le secondaire et autres réunions avec les autorités académiques et le directeur d'ITER organisation).
- Les parents élus **facilitent la communication et l'interaction** entre les équipes pédagogiques, les parents délégués de classe et l'ensemble des parents.

# ACTIONS Parents élus de 2007 à 2019 (I)

3

- Obtention de la mise en place de l'Abibac (diplôme binational allemand-français) en 2012.
- Obtention du maintien du brevet en langue de section (DNB) au CIO de novembre 2014.
- Demande au recteur d'un audit de l'EIPACA, le 25 mai 2016.
- Demande au recteur de règles propres à l'EIPACA, le 25 mai 2016.
- Réunion en novembre 2016 avec les Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale (EN), dans le cadre de l'audit demandé par les parents élus.
- Mise en place d'un cours d'anglais les mercredis pour les enfants du primaire qui le souhaitent à partir du CE1 (cours payants gérés par IPM).
- Accompagnement des familles pour les élèves avec besoins éducatifs spécifiques (PAI, PAP, etc.) : entretiens avec les familles et réunions régulières avec la direction de l'école. Demande et obtention que les bilans médicaux étrangers soient acceptés.
- Demande d'amélioration du grand parking à côté de l'école : peinture et marquage des places de stationnement.

# ACTIONS Parents élus de 2007 à 2019 (II)

- Installation de protections sur les poteaux, dans la cour de maternelle et de primaire.
- Mise en place de l'utilisation généralisée et quotidienne du cahier de liaison au primaire.
- Suivi de la cantine : demande et suivi des travaux d'insonorisation de la cantine, visites pour veiller à la qualité des plats, participation à la commission cantine, suggestions pour l'organisation des roulements d'élèves, etc.
- Installation des arceaux vélos dans l'école.
- Projet et mise en place en 2019 du réaménagement de la dépose minute et l'entretien de la végétation autour de l'école, pour permettre une meilleure visibilité des enfants et des voitures.
- Etroite collaboration avec les enseignants pour maintenir de bonnes relations entre les parents et l'équipe enseignante et aider les familles en difficulté.

# ACTIONS Parents élus de 2007 à 2019 (III)

- Obtention de la prise en charge financière par ITER d'un poste de secrétariat en secondaire, en 2019-2020.
- Obtention des postes nécessaires à la vie scolaire.
- Suivi de la procédure de création du nouveau statut de notre école, afin d'avoir des règles propres et de reconnaître la spécificité de notre école, depuis 2018 (toujours en cours).
- Demande pour la rédaction d'un projet d'établissement depuis 2016, avec finalement son aboutissement en 2019.
- Doublement du nombre de classes en secondaire en « sections internationales », en 2016-2017.
- Participation à des comités dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement, en 2018-2019.
- Réunion de travail avec des Inspectrices Générales de l'Education Nationale dans le cadre de la mise en œuvre des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement International (EPLI), le 16 décembre 2019.
- Sondage à l'attention des parents pendant le confinement, au sujet du retour éventuel à l'école. Transmission des résultats à la direction de l'école.

# LES COMMISSIONS

- CESC (Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)
- Commission permanente
- Conseil de discipline
- Conseil de la vie lycéenne
- Commission Hygiène & Santé (CHS à réactiver)

# NOTRE PROGRAMME POUR 2020-2021

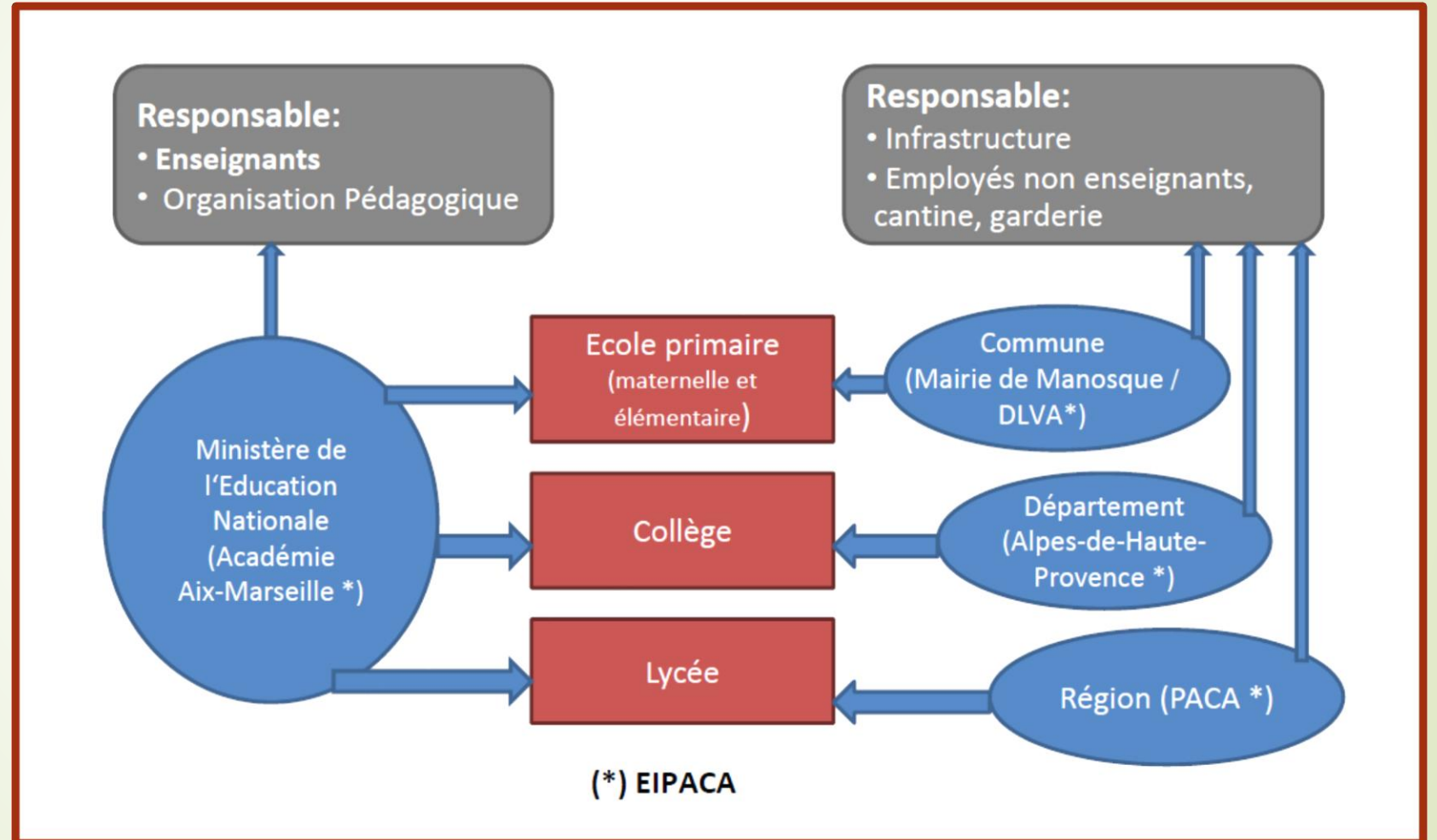
1. Continuer à travailler dans le respect des documents de référence de l'EIPACA.
2. Suivre la procédure de création du nouveau statut EPLEI de l'EIPACA pour la rentrée 2021-2022.
3. Obtenir des règles propres à l'EIPACA, en tenant compte de ses spécificités.
4. Repérer les besoins spécifiques de l'EIPACA et réfléchir aux éventuelles modalités pour les mettre en place.
5. Réfléchir à la nouvelle organisation des représentants de parents au Conseil d'Administration, dans le contexte du nouveau statut.
6. Suivre de près les protocoles sanitaires et l'organisation pédagogique (crise de la Covid-19).
7. Promouvoir la reconnaissance des diplômes obtenus à l'EIPACA (OIB, ABIBAC, BACHIBAC et bac européen), en France et à l'étranger.
8. S'assurer du maintien de la mixité culturelle à l'EIPACA.
9. Préparer et participer aux Conseils d'Administration, Conseil d'école et différentes commissions.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DE NOTRE TRAVAIL

- Article 6 de l'accord sur l'établissement sur l'organisation internationale ITER (JO du 16/12/2006).
- Offre éducative de M. De Robien, du 19 avril 2007.
- Cadre réglementaire des écoles publiques françaises du Ministère de l'Éducation Nationale.
- Cadre réglementaire des écoles européennes.
- Projet d'Etablissement de l'Ecole Internationale PACA du 3 juin 2019.
- Loi « pour une école de la confiance » de M. Blanquer, du 26 juillet 2019.
- Rapport de l'Inspection Générale du Ministère de l'Éducation Nationale, sur la mise en œuvre des EPLEI, de mai 2020.



## L'ORGANISATION ACTUELLE DE L'EIPACA DANS LE SYSTÈME FRANÇAIS



PACA: PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DLVA: DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMÉRATION

# C'est quoi un EPLEI ?

(Etablissement Public Local d'Enseignement International)

## Les conditions pour être un EPLEI :

- ❑ Que l'établissement scolarise des élèves de la Maternelle à la Terminale.
- ❑ Que l'établissement dispense tout le long de la scolarité des enseignements en langue française et en langue vivante étrangère : il accueille des sections internationales et/ou des sections européennes.

## Les caractéristiques d'un EPLEI :

- ❑ Ce nouveau cadre facilite l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système scolaire français et leur éventuel retour dans leur système d'origine.
- ❑ Il permet aux élèves français de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie et de renforcer leurs connaissances dans la culture de la langue de section choisie.
- ❑ C'est une entité juridique unique avec une gouvernance unique du chef d'établissement, avec un CA qui exerce les compétences du conseil d'administration et du conseil d'école.

Ref. : la loi pour « une école de la confiance » de M. Blanquer, du 26 juillet 2019.

# Nouveau statut juridique de l'EIPACA (en cours de création)

## Avant le statut d'EPLEI

- 3 collectivités de rattachement (Commune, Département, Région).
- Actuellement l'EIPACA est constituée d'une école (primaire) + 2 EPLE (établissement public local d'enseignement ; collège et lycée).
- Financement sur fonds publics exclusivement.
- 2 conseils d'administration (CA) : un pour le collège, un pour le lycée.
- 1 conseil d'école (CE): primaire.
- Pas de représentant du primaire au CA.
- Une gouvernance complexe : l'inspecteur de l'éducation nationale est le chef du primaire, alors que le chef du secondaire est le Directeur.

## Avec le statut d'EPLEI

- 1 seule collectivité de rattachement (la Région).
- L'EIPACA sera un seul et unique établissement, de la Maternelle à la Terminale.
- Financements externes possibles.
- 1 seul conseil d'administration, pour toute l'école.
- Une gouvernance plus simple : direction unique (chef d'établissement + adjoints).

# Différence des rôles : Parents Elus / IPM

## PARENTS ÉLUS (PE)

- Les parents élus sont les représentants de tous les parents et font partie de l'organisation scolaire.
- Leur rôle est bien défini dans les textes officiels de l'Éducation Nationale.
- Tous les ans, les parents de l'école élisent leurs représentants en début d'année (date et modalités fixées par l'éducation nationale).
- Les parents élus participent aux conseils d'école dans le premier degré (Primaire) et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement du deuxième degré (Secondaire).
- Les PE sont là pour faciliter le lien entre les parents et l'équipe pédagogique. (Veuillez consulter la diapositive 13 pour la procédure).
- Les PE sont des bénévoles.

## IPM (INTER PARENTS MANOSQUE)

- C'est une association loi 1901 à but non lucratif.
- L'IPM est l'association de parents de l'EIPACA, au service de toute la communauté.
- Les fonds de l'IPM viennent essentiellement des adhésions volontaires des familles.
- L'IPM soutient et finance des activités liées aux projets pédagogiques. Ex : club de devoirs, cours d'anglais EAL en primaire à partir du CE1, participation financière (voyages scolaires et bourses), support à l'organisation du centre d'examens (IGCSE, BMAT, SAT & DELF, ...).
- L'IPM a un rôle social et assure des projets sociaux au sein de l'école. Ex : accueil des nouveaux parents, organisation du cross, des photos de classe, distribution et vente du Yearbook, collecte pour la banque alimentaire, vente de gâteaux, de livres, aide au marché de Noël en collaboration avec l'école, concerts, organisation de la kermesse, etc.
- IPM est gérée par des parents bénévoles.

## Vous avez un problème/une préoccupation ou une inquiétude?

Les parents élus sont là pour faciliter le lien entre les parents et l'école.

Ci-dessous la procédure à suivre :

13

### Pour le primaire:

Etape 1

- Prendre contact avec l'enseignant en question

Etape 2

- Si le problème persiste, contacter le directeur du primaire

Etape 3

- **A l'étape 2** merci de nous prévenir pour vous soutenir et si nécessaire en parler aux conseils  
Email du primaire :  
**[parents1degre.eipaca@gmail](mailto:parents1degre.eipaca@gmail)**

### Pour le secondaire:

Etape 1

- Prendre contact avec le professeur en question

Etape 2:

- Si le problème persiste, contacter le professeur principal

Etape 3

- Si le problème n'est pas résolu, contacter le directeur du secondaire ou son adjoint

**A l'étape 3** merci de nous prévenir pour vous soutenir et si nécessaire en parler au CA  
Email du secondaire:

**[parents.elus.secondaire.eipaca@gmail.com](mailto:parents.elus.secondaire.eipaca@gmail.com)**

***N.B: Veuillez noter que si vous rencontrez un problème général à l'école qui ne peut être résolu, ou si vous rencontrez un problème et souhaitez rester anonyme, merci de nous contacter et nous nous efforcerons de vous aider à trouver une solution.***

# Actions des Parents Élus, menées de septembre à novembre 2020

- Réunion avec Mme Bėjannin pour faire un bilan de la rentrée (10/09 de 9h à 12h) et visite de la cantine.
- Lettre à M. Bigot (le 23/09) pour l'alerter et demander son intervention auprès du ministère de l'éducation afin que le poste de secrétariat au secondaire soit affecté à l'EIPACA par l'éducation nationale en tant que poste ministériel.
- Lettre à M. le Recteur (le 28/09) pour l'alerter et demander son intervention auprès du ministère de l'éducation afin que le poste de secrétariat au secondaire soit affecté à l'EIPACA par l'éducation nationale en tant que poste ministériel.
- Courrier à la DLVA pour demander une modification des horaires des bus desservant l'EIPACA.
- Première réunion des PE (le 22/10).
- Réunion avec IPM (le 13/10).
- Réunion du CESC (le 15/10).
- Réunion avec Mme HEC pour connaître les besoins spécifiques des sections internationales en secondaire (03/11 de 11h à 12h30).
- Réunion avec Mme Palmer pour connaître les besoins spécifiques de l'école Européenne (05/11 de 14h à 15h30).
- Réunions & échanges fréquents avec Mme Bėjannin dans le contexte de la Covid-19.
- Plusieurs réunions et échanges mails avec l'IPC (ITER Parents Committee).
- Echanges fréquents avec les représentants des professeurs.

# PARENTS ÉLUS DU PRIMAIRE :

[parents1degre.eipaca@gmail.com](mailto:parents1degre.eipaca@gmail.com)



**Sophie Bellin**



**Rachel Dessert**



**Natalie Ehlers**



**Franco Gandini**



**Séverine  
Gaspari-Alsterlind**



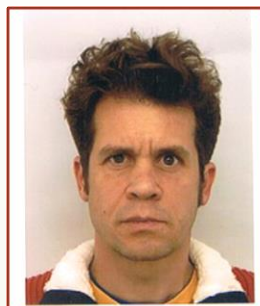
**David King**



**Hiromi  
Moellinger Ishida**



**Marta Navarro  
Sandalinas**



**Ilja Reiter**



**Aakanksha Saxena**



**Sonal Soni**



**Kazuko Villedary**

# PARENTS ÉLUS DU SECONDAIRE :

parents.elus.secondaire.eipaca@gmail.com

Collège



**Marta  
de la Torre Adrados**



**Stéfania Gazzola  
Rondinella**



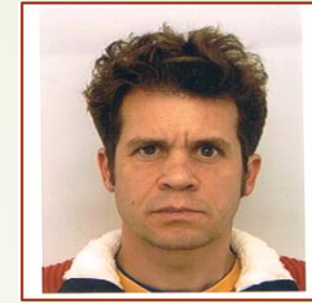
**Miyako Kimura**



**Fiona Bonnett**



**Séverine  
Gaspari-Alsterlind**



**Ilja Reiter**



**Marta Saavedra  
(Collège et Lycée)**

Lycée



**Aline El Mowarek**



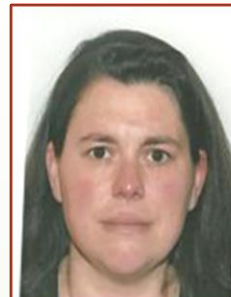
**Esther  
Durán-Lamalle**



**Edwige  
Thiel-Hacherez**



**Régine  
Trossat-Chapotot**



**Bénédicte  
Michel**



**Alexandra  
Von Marschall**



**Richard Pelton**



**Elena Picotti**